PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES USAGERS D'ÉTABLISSEMENT DU CISSS DE LAVAL

DATE : Mercredi 18 juin 2025 à 19 h
CHSLD Val-des-Brises
3155, boul. Michel-Ange, Laval H7E 0J1
Salle de conférence PRC 3.5

Mandat et fonctions du Comité des usagers d'établissement
Le mandat du comité est d'être le gardien des droits des usagers. Il doit veiller à ce qu'ils soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Il est l'un des porte-paroles importants des usagers auprès des instances du CISSS de Laval.

Les fonctions du comité :

- Assumer les six fonctions légales prévues à la LGSSSS (article 185) dans une perspective plus générale et territoriale, en tenant compte de l'ensemble des milieux, des missions et des usagers.
- Assurer les liens de communication et travailler conjointement avec les comités aux intérêts des usagers et résidents.
- Garantir la représentation, la coordination et l'harmonisation des pratiques pour tous les comités.

Avis d'élection

Minimum de sept postes à combler
Mandat de quatre ans

Dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent compléter le « Formulaire de mise en candidature »
Pour se le procurer :

- Adressez votre demande par courriel au : cuci.cissslav@ssss.gouv.qc.ca
  ou par téléphone au : 450 975-4201
- Les formulaires doivent être remplis et acheminés **au plus tard le 13 juin 2025 à 17 heures**
  au courriel suivant : cuci.cissslav@ssss.gouv.qc.ca

ou par courrier à l'adresse suivante :

Comité des usagers du centre intégré de Laval, à l'attention de Madame Chantal Goyette
1755, boulevard René-Laennec, bureau c.1.44, Laval (Québec) H7M 3L9